



Strasbourg, le 2 juin 2017

CDL-PL-OJ(2017)002ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

111^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
vendredi 16 juin 2017 (9h00-18h00) -
samedi 17 juin 2017 (9h00-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Vendredi 16 juin 2017

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2017\)015](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 15 juin 2017.

4. Communication du Secrétariat**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Christopher Yvon, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Paruyr Hovhannisyanyan, Représentant permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Anne Brasseur, ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec M. Philippe Mahoux, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les avis sur le Code électoral de la Bulgarie, sur le projet de loi de la Hongrie sur la transparence des organisations bénéficiant d'un soutien étranger et sur le projet d'amendement à la loi de la Hongrie sur l'enseignement tertiaire (voir les points 13 et 14) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues sur la coopération avec le Congrès avec M. Stewart Dickson, membre de la Chambre des autorités régionales du Congrès.

8. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la République de Moldova sur la responsabilité pénale des juges ([CDL-AD\(2017\)002](#));

Avis sur les modifications de la loi organique relative à la Cour constitutionnelle de la Géorgie et de la loi de la Géorgie sur les procédures constitutionnelles ([CDL-AD\(2016\)017](#));

Avis conjoint sur le projet de liste de critères en vue de l'évaluation du respect des normes et bonnes pratiques internationales en matière de prévention de l'utilisation abusive de ressources administratives dans le cadre des processus électoraux au niveau local et régional du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ([CDL-AD\(2017\)006](#));

Avis sur les amendements à la Constitution du Kazakhstan ([CDL-AD\(2017\)010](#));

Avis sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle de l'Ukraine ([CDL-AD\(2016\)034](#)).

9. Arménie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Arpine Hovhannisyán, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de l'Arménie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)021](#)) sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle de l'Arménie ([CDL-REF\(2017\)019](#)), rédigé sur la base des observations de M. Endzins, de M. Grabenwarter, de Mme Hermanns et de M. Tuori.

Mme Arpine Hovhannisyán, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de l'Arménie, informera la Commission des suites données aux avis sur le nouveau code électoral de l'Arménie à la lumière des élections parlementaires qui ont eu lieu le 2 avril 2017.

En outre, la Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur le projet de Code judiciaire de l'Arménie et pourra être invitée à autoriser les rapporteurs (M. Esanu, M. Hirschfeldt, M. Neppi Modona et M. Varga) à fournir un avis préliminaire qui sera envoyé aux autorités arméniennes avant la session d'octobre.

10h45-11h00

Pause-café

11h00-13h00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)

10. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Irakli Kobakhidze, Président du Parlement de la Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)019](#)) sur le projet de révision de la Constitution de la Géorgie ([CDL-REF\(2017\)027](#)), rédigé sur la base des observations de M. Alivizatos, de M. Castella Andreu, de M. Frendo et de Mme Kiener. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 15 juin 2017.

11. République de Moldova

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Maxim Lebedinski, Conseiller au Président de la République de Moldova sur les relations institutionnelles et les questions juridiques, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2017\)017](#)) sur la proposition du Président de la République de Moldova d'élargir les pouvoirs du Président en matière de dissolution du Parlement ([CDL-REF\(2017\)026](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bilkova, de M. Dimitrov, de M. Holovaty et de M. Tuori. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 15 juin 2017.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Andrian Candu, Président du Parlement de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)016](#)) sur le projet de loi de la République de Moldova relatif au système électoral pour l'élection du Parlement ([CDL-REF\(2017\)028](#) ; voir également les documents [CDL-REF\(2017\)020](#), [021](#) et [022](#)), rédigé sur la

base des observations de M. Barrett, de M. Holmøyvik et de M. Kask ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 15 juin 2017.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

12. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Pavlo Pinzenik, Premier Vice-Président de la Commission sur les règles de procédure et l'organisation interne de la Verkhovna Rada, et sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur le projet de loi sur les amendements aux Règles de procédure de la Verkhovna Rada de l'Ukraine, faisant suite aux réunions des rapporteurs (M. Frenco, M. Vilanova Trias, M. Delcamp et Mme Suchocka) avec les autorités ukrainiennes qui se sont tenues à Kiev et à Venise.

13. Bulgarie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Dimitar Glavchev, Président de l'Assemblée nationale de la Bulgarie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)001](#)) sur des amendements au Code électoral de la Bulgarie ([CDL-REF\(2017\)024](#)), rédigé sur la base des observations de M. Holmøyvik et de M. Kask ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 15 juin 2017.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

14. Hongrie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. László Trócsányi, ministre de la Justice de la Hongrie, et à entériner l'avis préliminaire ([CDL-PI\(2017\)002](#)) sur le projet de loi de la Hongrie sur la transparence des organisations bénéficiant d'un soutien étranger ([CDL-REF\(2017\)025rev](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bilkova, de M. Clayton et de Mme Kjerulf Thorgeirsdottir. Le Bureau a autorisé que cet avis préliminaire soit rendu sous la responsabilité des rapporteurs.

En outre, la Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet d'avis sur les amendements à la loi de la Hongrie sur l'enseignement tertiaire ainsi que sur le projet d'avis sur les questions liées à la protection de la vie privée.

19h45 Dîner
Restaurant F30
Stazione FS
Fondamenta Santa Lucia
Venezia
Tel: +39 041 5256154

[Lien au site web du F30](#)

[Lien vers le plan d'accès](#)

Samedi 17 juin 2017

9h00-10h30 *Coopération avec d'autres pays
Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays
Information sur les Conférences et les Séminaires*

15. Coopération avec d'autres pays

Pologne

La Commission sera informée de la coopération future avec la Pologne.

16. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays

Brésil

Mme Antunes Rocha informera la Commission des développements constitutionnels récents au Brésil.

Tunisie

La Commission sera informée des développements constitutionnels récents en Tunisie.

17. Information sur les conférences et les séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des Conférences et séminaires suivants :

- 5^e Atelier interculturel de la démocratie, organisé dans le cadre de la Présidence chypriote du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et en coopération avec le ministère des Affaires étrangères de Chypre, sur le thème « Interaction entre les cours constitutionnelles et organes équivalents et les cours ordinaires », qui s'est tenu à Nicosie, les 3-4 avril 2017 ;
- Conférence sur le thème « L'interaction entre la majorité politique et l'opposition dans une démocratie » organisée en coopération avec la Présidence de la Roumanie, qui s'est tenue à Bucarest, les 6-7 avril 2017 ;
- 14^e conférence annuelle des administrations électorales sur le thème « Des administrations électorales opérationnelles pour des élections démocratiques » qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg les 15 et 16 mai 2017 ;

- Séminaire sur "L'ordre juridique international dans un monde qui change : défis pour la procédure de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe" qui s'est tenu à Helsinki le 16 mai 2017.

18. Les principes constitutionnels et juridiques sur les Institutions de l'Ombudsman

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Igli Totozani, Ancien Avocat du Peuple de l'Albanie et ancien Président de l'Association des Ombudsman de la Méditerranée (AOM) et avec M. Marc Bertrand, Médiateur de la Wallonie, de la Fédération Wallonie Bruxelles (Belgique), et Président de l'Association des Ombudsman et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), à la lumière d'une proposition du Président du Conseil scientifique à adresser une liste des principes constitutionnels et juridiques s'appliquant aux institutions de l'Ombudsman et faisant suite des discussions qui ont eues lieu lors de la réunion conjointe de la sous-commission sur les droits fondamentaux et du Conseil scientifique du 15 juin 2017.

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
10h45-12h45	<i>Etudes et Rapports</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>

19. Questionnaire sur les référendums

M. Alivizatos informera la Commission de l'avancement des travaux sur le questionnaire sur les référendums. La Commission sera invitée à approuver le questionnaire ([CDL\(2017\)022](#)).

20. Rapport de la réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle (Karlsruhe, 18-19 mai 2017)

Le Co-Président du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue à Karlsruhe, Allemagne, les 18-19 mai 2017.

21. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (15 juin 2017)

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 15 juin 2017.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Les projets d'avis conjoints sur les lois électorales de la Bulgarie et de la République de Moldova ainsi que le questionnaire sur les référendums seront traités sous les points 11, 13 et 19 ci-dessus.

12h45-13h00	<i>Session de clôture</i>
-------------	---------------------------

22. Autres questions

23. Dates des prochaines sessions

Le calendrier des sessions de 2017 est confirmé comme suit :

112 ^e session plénière	6-7 octobre 2017
113 ^e session plénière	8-9 décembre 2017

La Commission est invitée à confirmer le calendrier des sessions pour l'année 2018 :

114 ^e session plénière	16-17 mars 2018
115 ^e session plénière	22-23 juin 2018
116 ^e session plénière	19-20 octobre 2018
117 ^e session plénière	14-15 décembre 2018

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)